

**Anciens esclaves de l'habitation Bertrand
à Sainte Anne de la Martinique
(suite de l'article « Les familles DADOU et GLOVIL
à Sainte Anne de la Martinique »)**

Bernadette et Philippe Rossignol

Nous avons repris la recherche sur le sort des esclaves de l'habitation Les Salines ou Dillon, cités, avec commentaires, par le général Bertrand en 1838, et nous pensons en avoir identifié d'autres, toujours grâce à la recherche par prénoms sur le site Geneanet parmi les personnes de Sainte Anne relevées par *François Jesupret (piccolo2)*.

Marguerite GUÉMAR

1-Marguerite. Sur presque toutes les habitations il y a une ménagère, c.a.d. [c'est-à-dire] une négresse chargée du détail du ménage. A la mort de celles des Salines, femme parfaite, à ce que j'ai oui dire, sa jeune fille passa aux travaux du jardin. A mon arrivée, je l'ai placée à la tête de la maison, sur la recommandation du gèreur. Marguerite âgée de 40 ans est bonne, polie, discrète, fort entendue, extrêmement propre, comme presque toutes les négresses, habituée à soigner un malade, ayant de l'ordre, chargée de toutes les provisions du ménage, de recevoir, de peser et de distribuer chaque semaine aux 182 personnes de l'atelier leurs rations de manioc et de morue. Il n'est point de maison en France où telle femme ne fut précieuse. Sa marraine, femme libre, est venue demeurer avec elle ; ce sont deux femmes dignes, par leurs bonnes qualités, de vivre ensemble.

La seule Marguerite sur Geneanet, dont l'âge correspond, est Marguerite GUÉMAR, décédée à 84 ans le 13 septembre 1878.

Mais pas de Marguerite GUÉMAR dans le registre d'individualité. Nous supposons donc qu'elle avait été affranchie avant 1848 et, en effet, le 4 janvier 1847, premier acte de cette année, « *la nommée Marguerite, âgée de cinquante ans, née à Sainte Anne, servante demeurant sur l'habitation des héritiers Bertrand* » demande la transcription sur le registre d'état civil de l'arrêté du gouverneur du 2 novembre 1846 qui la déclare libre, et cela conformément aux articles 5 de l'ordonnance royale du 12 juillet 1832 et 3 de l'ordonnance du 29 avril 1836.

La transcription suit : « *D'un arrêté rendu par Monsieur le gouverneur de la Martinique le 2 novembre 1846 en vertu de l'ordonnance royale du 12 juillet 1832 et inséré au Journal officiel le 4 novembre suivant, il appert que Marguerite Guémar, négresse de 50 ans, servante esclave de Monsieur Telliau Maillet, a été déclarée définitivement libre sur la demande dudit sieur Maillet.* »

C'est donc bien la même personne, qui en 1838, négresse âgée de 40 ans, était ménagère sur l'habitation des Salines (devenue habitation des héritiers Bertrand). Son acte de décès du 14 septembre 1878 donne même le prénom de sa mère : « *le 13 de ce mois est décédée dans la case qu'elle occupait sur ses terres Entonnoir, sise en cette commune, la demoiselle Marguerite Guémar, âgée de 84 ans, sans profession, née et domicilié à Sainte Anne, fille naturelle de feu Marie décédée en cette commune depuis longues années, célibataire* ». La « *femme parfaite* », « *négresse chargée du détail du*

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

ménage », qui avait formé sa fille, n'était donc pas oubliée. Et nous constatons que Marguerite était devenue propriétaire.

Bien entendu le patronyme GUÉMAR a été formé sur les deux premières syllabes, inversées, du prénom Marguerite.

Quant au sieur Maillet ou Telliou Maillet, nous ne savons pas si, en 1847, il était propriétaire de l'habitation Les Salines Dillon. Il y avait bien à Sainte Anne un habitant sucrier de ce nom, Marie Joseph Amédée dit Peter Maillet époux de Françoise Virginie Franqueville, avec une douzaine d'enfants mais dont deux seulement sont nés à Sainte Anne en 1832 et 1833.

S'il n'y avait pas de Marguerite GUÉMAR dans le registre d'individualité, en revanche on y trouve une Anne GUÉMAR, fille d'Agnès, inscrite à l'âge de 19 ans le 24 mars 1849. Rien n'indique une parenté entre Marguerite et Anne mais elle existe très probablement. Agnès serait-elle une jeune sœur de Marguerite ?

Anne Guémar eut plusieurs enfants naturels, tous les deux ans, et leur lieu de naissance est la case qu'occupe leur mère sur l'**habitation Bertrand**, de 1851 à 1861, et par la suite (1863, 1865) sur l'habitation Brafin. C'est sur cette habitation qu'était Mathurin GLOVIL en 1866-1868 ¹. Serait-ce une division de l'habitation Bertrand ?

Ce n'est que le 10 février 1872 que les 5 filles survivantes d'Anne Guémar, âgées de 17 à 6 ans (les deux seuls fils ont dû mourir avant) sont légitimées par le mariage de leur mère avec Chéri Alphonse MÉDOUZE.

Le patronyme GUÉMAR a donc disparu.

Augustin

*6-Augustin. Deux nègres et une négresse des Salines ayant reçu leur liberté, on résolut de les remplacer par trois nègres de traite, afin de ne point faire de tort aux créanciers de l'habitation qui était grevée de dettes considérables. C'est à cette occasion que **Fanchine** vint aux Salines. **Alexis**, un des deux autres, a une physionomie spirituelle, travaille bien et a su se faire respecter de l'atelier. Le troisième, **Augustin**, en est le plus paresseux, mais non pas le plus sot. Pendant six mois, il s'est dit aveugle. Ses yeux étaient en apparence comme ceux de tout le monde. Le médecin, ni personne n'y pouvait rien connaître, on jugea qu'Augustin jouait la comédie. On le renvoya au jardin, on lui rendit sa houe, lui déclarant que s'il en donnait un coup au pied de ses voisins, il serait sévèrement châtié. Il ne donna de coup à personne, et recouvra la vue, sans autre remède. Mais comme il allait souvent à l'hôpital, et qu'il y restait souvent quinze jours, le gérant ennuyé, et ne voulant pas le maltraiter, lui a donné gain de cause, et l'a retiré du jardin. Le matin Augustin va couper du bois pour la cuisine, et le reste de la journée sert les maçons ou travaille avec les ouvriers, ce qui lui convient parce qu'il en prend à son aise. Dans plusieurs circonstances j'ai remarqué qu'il était plein d'intelligence et fertile en inventions, surtout celles [qui] pourraient lui éviter de la peine ; il fait même beaucoup de travail, si la fantaisie lui en prend, ce qui est rare.*

Alexis et Augustin sont donc des « nègre de traite », nés en Afrique, comme Fanchine, l'épouse de Jean Élie GLOVIL ². Pas d'Alexis né en Afrique parmi ceux qu'a recensés François Jesupret (piccolo2).

¹ <http://www.ghcaraibe.org/articles/2017-art05.pdf> p. 8/9.

² <http://www.ghcaraibe.org/articles/2017-art05.pdf> p. 5-8/9.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

En revanche, un seul des Augustin recensés par lui est né en Afrique : Augustin CANDO, décédé à Sainte Anne, dans une case de l'habitation Baie des Anglais, le 26 août 1885 à 72 ans, donc né vers 1812/13. Cultivateur, né en Afrique, il est célibataire. Pas de patronyme CANDO dans le registre d'individualité et, contrairement à Marguerite, nous n'avons pas trouvé son affranchissement dans les années précédentes. A 42 ans, le 20 novembre 1855, il est un des témoins à la déclaration de naissance de Ludovic Alexandre, un des enfants naturels d'Anne Guémar.

Mais un autre Augustin pourrait être celui qui nous intéresse : le 27 décembre 1848, deux cultivateurs de l'**habitation Des Salines Dillon** déclarent le décès, la veille, sur cette habitation, du citoyen Augustin, 35 ans, cultivateur. Il n'est pas dit qu'il est né en Afrique et il n'a pas eu le temps avant de mourir de se faire inscrire, avec attribution de patronyme, sur le registre d'individualité.

Nous avons identifié Dadou (3) et le couple (5) de Jean Élie et Fanchine (GLOVIL) ; il s'y ajoute ici Marguerite (1) et peut-être Augustin (6). Il reste donc Janine (2) et Charles (4).

2-Janine. Les charpentiers travaillaient sous un apprentis près de la maison, comme je passais fréquemment près d'eux, un jeune ouvrier, ne me voyant pas, me heurtait parfois, c'était aussitôt des excuses, et si je donnais quelque bagatelle, des remerciements, mais et toujours avec tant de politesse que j'en fus frappé. C'était le ton d'un jeune homme bien élevé. J'augurai du père et de la mère. En effet le père, maître charpentier, était un homme bon, honnête et sûr. Bientôt je vis la mère ; On remarquait dans ses traits un reste de beauté, et un air de douceur, dans sa taille et sa tenue une sorte de dignité. En tout pays, Janine serait une femme au-dessus du commun ; mère de 4 enfants, tous du même père, élevant bien son intéressante famille, veillant à leurs besoins, occupée dans les heures de loisirs à faire ou à raccommoder leur vêtement ou leur linge. En voyant cette femme respectable, âgée de plus de 50 ans, travailler chaque jour à la culture, avec exactitude, n'allant jamais à l'hôpital, à moins qu'elle ne soit réellement malade, je n'ai pu me défendre de beaucoup de réflexion que le lecteur fera comme moi. J'ai prescrit pour elle, comme pour toutes les mères de 4 enfants qu'elle n'irait au jardin, le matin et l'après-midi qu'une heure après l'atelier, en même temps que les nourrices. Elle est une des 5 femmes qui doivent se marier le mois prochain et sera une des premières à qui la liberté sera accordée.

Nous avons recherché en vain Janine, son mari charpentier (dont le général Bertrand ne donne pas le prénom) et leurs quatre enfants. Pas d'affranchissement entre 1838 et 1848, malgré la promesse de liberté. Serait-elle morte avant de l'obtenir ? Pas de Janine (et variantes orthographiques) qui corresponde dans les généalogies sur Geneanet. Nous les abandonnons donc, avec regret ! Si un lecteur les identifie au cours de ses propres recherches, nous serions heureux de les retrouver...

4-Charles. Maître charpentier de ma seconde habitation, Charles est d'une habileté peu ordinaire. Charpentier, menuisier, ébéniste, charron, tonnelier, tourneur, maçon, tailleur de pierre, il est propre à tout et sait tout faire. Il construit également bien un moulin à bête, un moulin à vent ou un moulin à eau et toute espèce de charpente. Il est malheureusement fort sourd ; mais quand il a compris ce qu'on lui demande on n'a plus besoin de s'occuper de ce qu'il fait. Il travaille vite et bien, gagne beaucoup d'argent et paraît fort riche, plus qu'il ne l'est.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Je fus averti que je pourrais le bien traiter, que personne n'en serait jaloux, parce qu'on reconnaissait sa supériorité. Il a tous les jours son café, sa bouteille de vin et une double ration de vivres. Il s'est adressé à une femme libre dont il a trois enfants qui sont libres par conséquent, tandis que lui est esclave. Mais le jour où il le voudra, toute sa famille sera libre. Cela seul indique un homme qui voit de loin. Il a son fusil, son cheval et ainsi que je l'ai dit ailleurs une esclave qui fait sa cuisine, lave son linge, cultive son jardin.

Charles est donc sur la « seconde habitation », celle de Sainte Luce. Mais cette fois pas de dépouillement intégral par un généalogiste qui nous permette de le retrouver par son prénom ! La table du registre d'individualité de Sainte Luce est classée par l'ordre alphabétique des patronymes attribués et non par celui des prénoms. Or il y a 978 personnes... Nous avons cependant recherché tous ceux prénommés Charles puis confronté avec les actes dans les registres postérieurs, en vain, puis recherché entre 1838 et 1848 s'il y avait un affranchissement, recherche toujours vaine. Nous abandonnons donc aussi Charles le charpentier, sa compagne libre, dont nous ignorons le nom, et leurs trois enfants.

A part ces deux derniers, Janine et Charles, nous avons donc retrouvé tous les esclaves distingués par le général Bertrand !

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)